



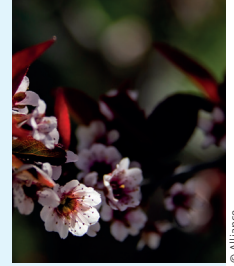
LES EFFORTS PAIENT !

Les efforts de mobilisation et de représentation qui ont été faits pour éviter d'autres coupes majeures en francisation à l'éducation des adultes semblent avoir porté leurs fruits, puisque le gouvernement a rectifié sa trajectoire ! En effet, le financement de la francisation des adultes dans les centres de services scolaires s'élèvera à 119,4 millions de dollars pour la prochaine année scolaire. Il s'agit d'une augmentation de 5 millions de dollars par rapport aux investissements effectués en 2024-2025. Pour le moment, il est prévu que l'offre de service au Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) soit similaire à celle de l'année en cours. La confirmation du nombre de postes équivalents à temps plein (ETP) est attendue pour la fin juin, à la clôture de l'exercice budgétaire du CSSDM.



Jehanne Blaise, vice-présidente

L'AIR DU TEMPS



© Alliance

CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Je vous convie à l'Assemblée générale annuelle où seront abordés différents sujets importants, non seulement dans la vie démocratique de l'Alliance, mais aussi dans la vie sociopolitique des membres et citoyens.

Ainsi seront proposées des modifications aux règles de fonctionnement de l'Assemblée générale et l'adoption des règles de fonctionnement pour les sessions préliminaires (appelées sessions du matin pour les membres qui travaillent le soir). C'est aussi au cours de cette soirée que se tiendront les débats sur les motions que propose l'Assemblée des personnes déléguées.

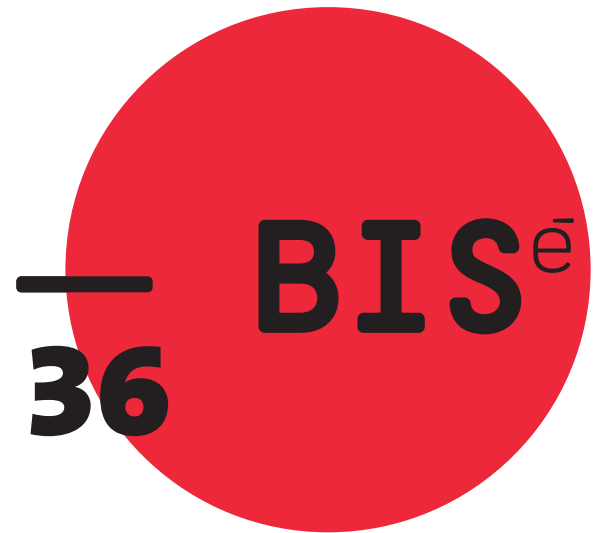
Par ailleurs, les membres du Conseil d'administration vous présenteront la politique de fonctionnement du *Cahier des décisions sociopolitiques de l'Alliance* ainsi que le rapport annuel 2024-2025.

Des personnes-ressources invitées feront également un exposé portant sur le conflit à Gaza et la campagne Sortons la Caisse des crimes de la Palestine.



Je vous attends en grand nombre !

Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente



AGC.2425.005

CONVOCATION • RÉUNION ORDINAIRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de tous les membres de l'Alliance (CAF, CSSDM, Peter Hall)

Jeudi 29 mai 2025 à 17 h 30*

À LA PLAZA ANTIQUE (6086, rue Sherbrooke Est, Montréal)

* Session du matin à 9 h 30 au secrétariat de l'Alliance pour les membres qui travaillent en soirée.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption d'un procès-verbal
3. Conflit à Gaza et campagne « Sortons la Caisse des crimes de la Palestine »
Heure fixe – 17 h 45 (Personnes-ressources invitées)
4. Modifications aux règles de fonctionnement de l'Assemblée générale et adoption des règles de fonctionnement pour les sessions préliminaires

5. Modifications aux statuts de l'Alliance
6. Politique de fonctionnement du *Cahier des décisions sociopolitiques* de l'Alliance
7. Rapport annuel du Conseil d'administration
8. Sujets divers

Ayez en main votre carte de membre 2025 pour éviter un délai d'identification.

Si vous avez besoin d'un service d'interprètes LSQ, prière de communiquer avec laurence.calixte@alliancedesprofs.qc.ca dès que possible.



ÉDUCATION DES ADULTES — EDA PRÉVISIONS 2025-2026

Les centres de l'éducation des adultes (EDA) ont transmis au Centre de services scolaire de Montréal les prévisions de postes pour l'année 2025-2026. La prochaine année scolaire s'annonce plutôt sombre. Des baisses importantes d'inscriptions affectent particulièrement deux spécialités : celles en intégration socioprofessionnelle (ISP) (3506) et français langue d'enseignement (3511). Comme le nombre de postes de 800 heures dans ces spécialités est moindre que le nombre d'enseignantes régulières et d'enseignants réguliers, des profs de ces spécialités ont été déclaré-e-s en surplus d'effectifs. Sous réserve de nouveaux besoins, au total six enseignantes et enseignants permanent-e-s¹ seront mis-es en disponibilité à compter du 1^{er} juillet 2025 et une personne en voie de permanence sera non réengagée pour surplus d'effectifs dans la spécialité ISP. En plus des enseignantes et enseignants excédentaires, quatre enseignantes et enseignants² seront en surplus d'affectation à leur centre. Elles et ils devront choisir, lors de la préassemblée, un poste dans leur spécialité dans un autre centre, à moins que des postes vacants dans leur spécialité ou dans une autre spécialité, sous réserve des critères de capacité, soient disponibles dans leur centre d'ici la tenue de la préassemblée en août prochain. Afin que les droits liés à la sécurité d'emploi de tout le personnel enseignant régulier et à statut précaire de l'EDA soient respectés, assurez-vous en Comité de participation des enseignantes et des enseignants aux politiques de l'école (CPEPE) de demander la répartition de l'ensemble des postes et de proposer, le cas échéant, des modifications afin que l'organisation scolaire à votre centre permette le plus grand nombre de postes de 800 heures, pour éviter les surplus d'effectifs ou permettre de les annuler.



Jehanne Blaise, vice-présidente
Chantal Forcier, conseillère

1. Trois enseignantes et enseignants dans chacune des spécialités 3506 et 3511.
2. Deux enseignantes et enseignants de la spécialité 3506, une enseignante ou un enseignant dans chacune des spécialités 3511 et 3540.

ÉDUCATION DES ADULTES ENTREVUES D'INFORMATION ET DE VÉRIFICATION POUR L'ANNÉE 2025-2026



Les enseignantes et enseignants de l'éducation des adultes dont le nom figure à l'une des listes de priorité d'emploi (priorité, rappel, locale et étudiante) ont reçu un courriel de la part du Centre de services scolaire de Montréal relativement au processus d'inscription pour les entrevues de vérification et d'information **pour les postes de l'année 2025-2026**. Les informations sont disponibles sur le nouveau site SAI, dans la section *Documentation* sous l'onglet *Informations générales FGA*. Pour vous inscrire, vous devrez remplir le ou les formulaires en suivant le ou les liens contenus au document intitulé *Inscriptions aux entrevues d'information et de vérification pour l'année scolaire 2025-2026*. Vous pouvez également consulter les entrevues déjà réalisées ainsi que leur date d'expiration dans la section *Mon dossier*. Si une ou plusieurs entrevues sont échues ou le seront au cours de l'année 2025-2026, assurez-vous de remplir le formulaire approprié pour leur renouvellement. Pour plus de renseignements, consultez le guide destiné aux enseignantes et enseignants.

La date limite pour l'inscription aux entrevues de vérification est **le 27 mai 2025 à midi**. Les entrevues de vérification au centre **Champagnat et au CREP** seront faites via la plateforme TEAMS ou en personne, **les 2, 3 juin et 5 juin 2025**.

Pour les entrevues d'information, vous devez confirmer avoir pris connaissance des informations **au plus tard le 10 juin 2025 à midi**.

Note : Nous vous conseillons de vous inscrire à l'entrevue de vérification pour les postes en milieu carcéral, et ce, que vous ayez un intérêt ou non pour ce type de poste. Nous vous soulignons au passage que le fait de ne pas vous soumettre à cette entrevue pourrait vous empêcher d'obtenir un poste dans votre élargissement de champ.



Chantal Forcier, conseillère

ÉDUCATION DES ADULTES — — EDA CONFECTION ET RÉPARTITION DES TÂCHES — AFFECTATIONS ET MUTATIONS

Le guide syndical intitulé *Affectations et mutations à l'EDA* a été mis à jour. Ce guide présente le processus de sécurité d'emploi pour les enseignantes régulières et enseignants réguliers (permanent-e-s et en voie de permanence) et explique le mécanisme complet de confection et de répartition des tâches dans ce secteur, incluant la détermination des critères généraux de répartition des fonctions et responsabilités.

PRINCIPALES DATES À RETENIR POUR LA SÉCURITÉ D'EMPLOI

- **13 juin 2025** : date limite pour les demandes de retour au centre d'origine pour les enseignantes et enseignants déclaré-e-s en surplus.
- **20 juin 2025** : date limite pour la remise des tâches individuelles.

NOTE : Les informations doivent être suffisamment précises pour que l'enseignante ou l'enseignant soit en mesure de prendre une décision éclairée quant à sa sécurité d'emploi (demande de désistement ou de mutation libre).

- **25 juin 2025** : Date limite pour l'envoi des formulaires de demande de désistement et de mutation libre. L'enseignante ou l'enseignant doit conserver une copie de son formulaire et, comme indiqué au bas de la page, la direction doit la faire parvenir au Service des ressources humaines (SRH), bureau de la dotation à l'attention de madame Leïla Nouali, par courrier interne (512000) ou par courriel : noualile@cssdm.gouv.qc.ca.

PRÉASSEMBLÉE, 18 AOÛT 2025 : Les enseignantes et enseignants en surplus d'affectation à leur

centre et celles et ceux ayant fait une demande de désistement ou de mutation libre **recevront une invitation Teams de la part du CSSDM, d'ici le 30 juin 2025**, pour participer à la préassemblée. Lors de la préassemblée, les enseignantes et enseignants en surplus d'affectation et celles et ceux qui se sont désisté-e-s de leur poste seront invité-e-s à choisir un nouveau poste dans leur spécialité selon leur rang de priorité (du plus ancien au moins ancien, toutes spécialités confondues). Par la suite, le personnel enseignant ayant fait une demande de mutation libre pourra exercer son choix de poste selon son rang. Les enseignantes et enseignants pourront consulter la plaquette de poste via Adagio dans la section *Nouvelles*.



Chantal Forcier, conseillère

LES SERVICES ÉDUCATIFS AU CŒUR DU PL94

Enseignantes et enseignants membres de l'Alliance, faites entendre votre voix! Du 14 au 23 mai, exprimez votre indignation face au manque de reconnaissance et de confiance que nous témoignons à nouveau la CAQ. Nous vous invitons à vous prononcer sur les impacts concrets que les mesures excessives du projet de loi 94 auront dans votre classe. Des affichettes seront mises à votre disposition dans vos établissements pour y inscrire vos messages, qui seront ensuite transmis aux personnes députées de vos circonscriptions, au plus tard le 26 mai 2025. Ensemble, dénonçons les obligations supplémentaires injustifiées : planifications annuelles imposées et évaluations systématiques. Mobilisons-nous!



Marie Contant, vice-présidente
Élyse Bourbeau, secrétaire-trésorière



LANCEMENT RÉGIONAL DES ÉTATS GÉNÉRAUX DU SYNDICALISME

Le mardi 13 mai dernier a eu lieu le lancement des États généraux du syndicalisme pour la région de Montréal, au centre Saint-Pierre.

Une centaine de personnes représentant les grandes organisations syndicales de Montréal étaient présentes, dont de membres de l'Alliance, du Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal et du Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île. La présidente de l'Alliance a d'ailleurs pris la parole au nom de ces trois syndicats d'enseignantes et d'enseignants de Montréal.

Rappelons que l'objectif de cette démarche est d'identifier les défis du mouvement syndical, dégager des pistes d'actualisation des pratiques, renforcer la solidarité entre les organisations, stimuler la participation des membres et solidifier un rapport de force. Les travaux se dérouleront jusqu'à la fin de l'année 2026. Dans les mois à venir, des ateliers seront mis en place pour identifier les défis du mouvement syndical. Ces consultations offriront aux membres des syndicats montréalais, dont celles et ceux de l'Alliance, l'opportunité de participer à ces échanges. À l'issue de cette étape, des colloques permettront de dégager des solutions concrètes et des synthèses des discussions seront produites au printemps 2026, avec une conclusion attendue pour novembre 2026.



© Alliance

